



Réf : 3_assa zag_21_2

Titre Le patrimoine culturel marocain

Le Maroc dispose d'un patrimoine culturel et civilisationnel riche et diversifié. Chaque région possède ses particularités, contribuant ainsi à la culture nationale et à l'héritage civilisationnel. Parmi les obligations prioritaires, figurent la protection du patrimoine sous toutes ses formes et la préservation des monuments historiques. Depuis l'indépendance du Maroc, de nombreux bouleversements socio- culturels sont intervenus, s'inscrivant dans la logique des mutations inéluctables que connaissent la plupart des pays au cours de cette deuxième moitié du XXe siècle. C'est en tenant compte de ces nouvelles conditions que s'organisent les arts depuis des décennies. Par ailleurs, il a été décidé de consacrer 1 % du budget des collectivités locales à la construction, dans chaque préfecture ou province, d'un complexe culturel comprenant une salle de théâtre et au parrainage des artistes. Il a été également préconisé la création, dans chaque région , de deux troupes de théâtre que les Collectivités locales prendraient en charge en les dotant des moyens appropriés.

Le Maroc s'est doté de deux instituts :

l'Institut Supérieur d'Archéologie, créé en 1986;

l'Institut National de l'Art Dramatique et de l'Animation Culturelle, créé en 1987.

Musées

musée des Oudayas à Rabat;
musée Batha à Fès;
musée "Dar El Jami" à Meknès;
musée " Bab el Alqa" à Tétouan;
musée "Sidi Mohammed Ben Abdellah" à Essaouira;
musée "Dar Si Saïd" à Marrakech;
musée de Chefchaouen;
musée archéologique de Rabat;
musée archéologique de Larache;
musée archéologique de Tétouan;
musée "Nour" consacré aux armes à Fès;
musée national de la céramique de Safi;
musée des arts contemporains de Tanger;
musée de la Kasba de Tanger;
musée Dar Belghazi à Rabat (privé).

Prix littéraires et artistiques

L'Etat organise chaque année le prix du Maroc du livre et le grand Prix du Mérite National. Plusieurs personnalités marocaines du monde de la culture et de la pensée marocaine ont été honorées par des prix qui leur ont été décernés tant au Maroc qu'à l'étranger.



Fêtes et "MOUSSEMS"

Date mobile axée sur la fête du Mouloud: à Salé, "fêtes des cires" (cierges ornés), à la veille du Mouloud; moussem de Moulay Ibrahim (route d'Asni, 50 km au Sud Ouest de Marrakech), 2e semaine après la fête du Mouloud; moussem de El-Aouina (18 km au Sud Ouest. de Marrakech), un mois après le Mouloud.

En mars: moussem de Moulay Aïssa Ben Driss, à Beni-Mellal.

Fin mai : à Kelaâ des M' Gouna (vallée du Dadès), fêtes des roses.

Mai ou juin: moussem de Moulay Bouselham (au Sud de Larache).

Début juin, pendant dix jours: à Marrakech, festival national du folklore.

En juin: à Sefrou, fêtes des cerises.

Début juillet : Mdiq, moussem (15 km au Nord Est de Tétouan).

Fin août, durant trois jours: moussem de Setti Fatma (vallée de l'Ourika, au Sud de Marrakech).

Fin août: moussem de Moulay Abdellah (10 km au Sud d'El-Jadida).

En août : grand moussem de Moulay Idriss du Zerhoun (au Nord de Meknès), un des plus importants et des plus suivis.

Fin septembre: moussem de Sidi Moussa Ou Quarquour (près d'EL-Kelaâ des Sraghna, au Nord de Marrakech).

Troisième semaine de septembre : à Imilchil (Moyen -Atlas), fête des fiançailles.

Première semaine d'octobre : à Fès, moussem de Moulay Idriss.

A Tissa (46 km au Nord Est de Fès), fête du cheval.

Fin octobre: à Erfoud, fête des dattes.

Dates variables : festivals de Tanger, Tétouan, Fès, Agadir.

Activités culturelles et loisirs

Activité des foyers féminins

Activité des jardins d'enfants

Activité des maisons des jeunes

Centres d'accueil

Formation des cadres dans le domaine de la jeunesse et des sports

Participants aux colonies de vacances

Clubs sportifs

Infrastructure sportive

Activité cinématographique

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports constitue l'unique source pour ce genre d'informations à l'exclusion des données sur le cinéma qui sont fournies par le Centre Cinématographique Marocain. Cependant l'attention de l'utilisateur est attirée sur le fait que les statistiques se rapportant aux activités des jardins d'enfant ne concernent que ceux placés sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Pour ce qui est de la formation des cadres, il s'agit des cadres formés dans le but de satisfaire les besoins des associations. Enfin, pour les statistiques des clubs sportifs, il s'agit uniquement de ceux qui exercent sous l'égide d'une fédération. De même pour les joueurs en sont exclus ceux qui ne détiennent pas de licence. En ce qui concerne les statistiques sur l'exploitation des salles de cinéma, elles parviennent du Centre Cinématographique Marocain qui a été créé par Dahir le 8 Janvier 1944, et réorganisé ensuite par Dahir, portant loi n°1.77.320 du 19 Septembre 1977, publié dans le B.O n° 3387 du 28.09.1977. Ce centre est chargé de l'importation, l'exportation, la production, la distribution et le contrôle des films et documentaires. Il est le seul habilité à établir et diffuser aux exploitants des salles de cinéma les billets

Ministère de la Culture: www.minculture.gov.ma/

Ministère de la communication: www.mincom.gov.ma/french/generalites/culture/culture.html



Cinéma

Centre Cinématographique Marocain
www.moroccoweb.com/ccm/fr

Le Cinéma Marocain
www.mincom.gov.ma/cinemaroc/

Festivals

Festival Gnaoua et Musique du Monde d'Essaouira
www.festival-gnaoua.co.ma

Festival des musiques sacrées du Monde à Fès
www.fezfestival.org

Festival National des Arts Populaires de Marrakech
www.ucam.ac.ma/fnap-aga/index.html

Festival de Rabat
www.festivalderabat.ma/index.htm

Festival mawazine(Rabat)
www.mawazine.ma

Festival International de Musique de Tanger
www.iftanger.ma

Festival de Jazz de Tanger (Tanjazz)
www.tangerfestivals.com

Festival International du Film de Marrakech (FIFM)
www.festivalmarrakech.wanadoo.ma

SOURCE WEB